M. John McDermid (secrétaire parlementaire de la ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, en l'absence de la ministre, je prendrai note de la question. Cependant, je pense qu'on a dit, à bien des reprises, qu'il ne fallait pas toucher à ce qui marchait bien.

M. Broadbent: C'est précisément l'opinion du NPD, de tous les Canadiens et de toutes les localités vivant de l'automobile. Je prétends donc qu'il ne faut pas toucher à cet accord, et selon ce document, les conservateurs s'apprêteraient à renoncer à ces garanties.

[Français]

LES MODALITÉS D'APPLICATION DU PACTE DE L'AUTOMOBILE— LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale, parce que son nom figure au document. Le ministre comprendra très bien que la General Motors est actuellement en train de «considérer» de nouveaux investissements à Boisbriand, dans la province de Québec. Cette corporation accepte le principe de sauvegarde du Pacte de l'automobile. Ma question est très simple. Est-il d'accord qu'il est nécessaire de continuer ces «sauvegardes» dans le Pacte de l'automobile, oui ou non?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je pense que le gouvernement est toujours préoccupé de s'assurer justement que l'industrie de l'automobile se conforme aux conditions du Pacte de l'automobile, et je pense que nous entretenons toujours des discussions à cet effet avec les compagnies qui justement entretennent des transactions commerciales avec nous à cet effet-là.

[Traduction]

L'ACCORD SUR L'AUTOMOBILE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, comme les Canadiens le savent pertinemment, particulièrement ceux qui habitent des localités vivant de l'automobile, cette question touche littéralement des milliers d'emplois au quoi je m'adresse au premier ministre suppléant ou au ministre des Finances, à une personne ayant certains pouvoirs et certais'en tenir à ce que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclaré sans équivoque dans le passé, à savoir que les garannégociables?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député sait par expérience que l'Accord sur économique de notre pays. Nous entendons bien conserver le que la société General Motors a annoncé dans sa propre cir-liards de dollars, sauf erreur, ce qui est bien supérieur aux parce que la productivité de la société au Canada est excelente, et c'est là une chose que nous entendons...

Questions orales

M. Broadbent: Et les autres localités dans tout cela?

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Le député voudrait-il bien me laisser poursuivre? Nous entendons faire en sorte que cela demeure.

LES APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES

LE CONTRAT D'ENTRETIEN DES CF-18—LA DÉCLARATION ATTRIBUÉE AU MINISTRE DE L'ÉNERGIE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, c'est au vice-premier ministre que je m'adresse. Dans une entrevue qu'il accordait hier à *La Presse*, le ministre de l'Énergie a vendu la mèche pour ce qui est de l'adjudication du contrat d'entretien des CF-18. Il a dit en effet qu'il s'agissait d'un choix strictement politique visant à donner à l'économie de Montréal des lueurs d'espoir dans le cadre de la stratégie relative aux télécommunications, à l'aéronautique et à la technologie de pointe.

Le ministre pourrait-il nous dire s'il existe des stratégies à l'intention des autres villes dont l'économie dépend également de l'aéronautique, de la technologie de pointe et des télécommunications? Ne peuvent-elles plus compter recevoir des investissements fédéraux? Ne peuvent-elles plus formuler des offres et obtenir des contrats du gouvernement fédéral? Quand le gouvernement va-t-il établir des stratégies pour d'autres villes? Quand va-t-il redonner de l'espoir à la ville de Winnipeg dont il est en train maintenant de détruire l'économie?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Tout d'abord au sujet de l'article auquel le député fait allusion, monsieur le Président, je pense qu'il s'agit d'une manchette de l'édition d'hier de La Presse. Je pense qu'une fois qu'il aura lu le texte intégral de cette entrevue, il constatera que la façon dont celle-ci a été rapportée est quelque peu inexacte. Peut-être voudra-t-il le vérifier.

Quant à l'autre partie de la question, je ne pense pas qu'on puisse mettre en doute l'engagement du gouvernement à l'égard du Manitoba, de l'ouest du Canada ou de n'importe quelle autre région de notre pays. Le taux de chômage au Manitoba est de 6,9 p. 100, soit le plus bas au Canada. Le gouvernement peut certes s'attribuer en partie le mérite de cette réussite.

Pour ce qui est du secteur aérospatial, ses collègues et lui se sont violemment opposés à ce que la société Boeing se porte acquéreur de la société de Havilland. Or, cette société crée maintenant à Winnipeg quelque 250 emplois par suite de sa décision d'y fabriquer les ailes des Boeing 747. De toute évidence, le Manitoba joue et continuera de jouer un rôle de premier plan dans le secteur aérospatial.

LE CONTRAT DES CF-5—ON INTERCÈDE POUR LE GROUPE  $BRISTOL\ AIRCRAFT$ 

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, j'ai hâte de voir comment le vice-premier ministre va s'y prendre pour expliquer cela samedi à Winnipeg, et si les gens ajouteront foi à ses propos.